



**ACADÉMIE
DE LYON**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire

2023-2024

Commune : CHARLIEU.....

Ecole : ...PUBLIQUE.....

Procès verbal du conseil d'école exceptionnel du :
12 /02 / 2024

Décret n°90-788 du 6 septembre 1990

INSPECTION DE L'EDUCATION
NATIONALE ROANNE-EST

PARTICIPANTS

Présents	Excusés	Absents
L'équipe enseignante Mme Urbain, adjointe aux affaires scolaires Les représentants des parents élus Mme Moulin-Parrot, DDEN	Mme Mestre, IEN Mr Berthelier, maire Mmes Bréban, Mauro, Laurendon (parents élus) Mmes Carret et Meyer (enseignantes)	

Ordre du jour :

- * Organisation du temps scolaire : semaine à 4 jours
- * Carte scolaire

Relevé de conclusions

1- Organisation du temps scolaire : semaine à 4 jours

L'ensemble des présents vote la reconduction de la semaine à 4 jours selon les horaires suivants :

Lundi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30 (cycles 1 et 2), 8h35-11h35 / 13h35-16h35 (cycle 3)

Mardi: 8h30-11h30 / 13h30-16h30 (cycles 1 et 2), 8h35-11h35 / 13h35-16h35 (cycle 3)

Jeudi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30 (cycles 1 et 2), 8h35-11h35 / 13h35-16h35 (cycle 3)

vendredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30 (cycles 1 et 2), 8h35-11h35 / 13h35-16h35 (cycle 3)

2- Carte scolaire

Mr Jullien informe les participants qu'une mesure de fermeture de classe a été décidée. Mr Jullien annonce les effectifs aujourd'hui (189 élèves) et ses prévisions à la prochaine rentrée (182). Tous les participants s'inquiètent de la qualité d'enseignement suite à cette décision, notamment par rapport à des priorités ministérielles :

- *inclusion des élèves d'Ulis rendue plus difficile
- *allègement des classes de cycle 2 qui est en place cette année, qui le sera moins dans le futur.

Les parents élus ont rédigé un courrier à destination des inspecteurs de circonscription et d'académie (en pièce jointe).

Mr Berthelier, maire de Charlieu, a également écrit à Mme Mestre (inspectrice de circonscription) et s'est mis à sa disposition pour un échange, afin de lui signaler son inquiétude.

3- Nom de l'école

Mme Urbain informe le conseil que le nom de l'école a été voté par le conseil municipal des enfants, parmi plusieurs propositions. Il s'agit de « Blanche Rouillier ». Plus d'informations seront données lors du prochain conseil d'école, le 12 mars

Le conseil se termine à 18h45.

Secrétaire de séance : Madame Giraud, parent élue.